IRLANDE.—Dans une proclamation qu'il adresse aux habitans de Dublin M. John O'Connell, président du comité du rappel de l'union, annonce que des meetings auront lieu le jour de la Saint-Patrick pour demander, par voie de pétition, le rappel immédiat de la désastreuse union législative, et le rétablisement du parlement irlandais. Le comité réclame le concours des citoyens de chaque paroisse à ce mouvement contitutionnel et il espère qu'ils sauront déjouer les coupablos espérances de leurs vrais amis, et mériter les bénédictions du ciel pour leur sainte cause.

Cette demande sera formulée sur un projet entièrement écrit de la main d'O'Connell le libérateur.

Le conseil irlandais, qui compte plusieurs lords parmi ses membres, a déclaré par une délibération récente que la conduite du gouvernent anglais, à l'égard de l'Irlande, autorisait le peuple à recourir à tous les moyens pour recouvrer sa liberté et le droit de vivre en travaillant.

ITALIE.—La *Leca Romana* du 18 mars publie la proclamation de la nouvelle constitution accordée par le pape aux Etats de l'Eglise.—Elle consacre l'existence de la garde nationale et l'indépendance des tribunaux. Le collége des cardinaux sera constitué comme une sorte de sénat, et le gouvernement sera partagé dorénavant entre deux assemblées, portant les noms de Haut Conseil et de Conseil des Députés.

On dit aussi qu'une demande tendant à abolir le célibat des prêtres est soumise à la considération de Sa Sainteté.

" Pie IX a décidement formé son ministère. Il est composé ainsi qu'il suit.

" Président du conseil et ministre des affaires étrangères, le cardinal Antoelli ; intérieur, M. Gaétano Recchi ; grâce et justice, M. Francesco Sturbinetti ; finances monsignor Morichini ; travaux publics, M. Marco Minghtti ; guerre, le prince Aldobrandini ; police, M. Giuseppe Galetti : instruction publique, le cardinal Mezzofanti ; commerce, le comte Pasolini.

" Dans les Marches et dans la Romagne, on expulse les Jésuites, comme on les a expulsés à Turin et à Gênes. A Ancône et à Sinigaglia, les Frères de la doctrine chrétienne ont été chassés malgré les autorités ; le Pape a été très affligé de ces événements.—La municipalité de Rome s'était assemblée pour voter une statue à Pie IX ; elle a décrété que l'on construirait, avec les fonds qui étaient destinés à cet emploi, un bourg composé de maisons à deux étages pour les pauvres gens, et qui prendra le nom de Borgo Pio."

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en francais et anglais :

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Le tout executé avec goût et à des prix reduits.

LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 21 AVRIL 1848.

AFFAIRES D'EUROPE.

Les rois s'en vont ! De quelque côté que l'on porte ses regards sur le continent Européen, on voit des trônes chancelants et des majestés déchues. Aucune époque de l'histoire ne présente un pareil spectacle. L'Angleterre autrefois chassa les Stuarts, la France chassa les bourbons ; mais ces événements ne changèrent point en Europe la forme monarchique des gouvernemens. D'où vient qu'aujourd'hui la proclamation de la république, loin d'exciter les peuples à se tourner contre la France, les pousse à s'armer contre les princes qui les gouvernent ? C'est que, depuis longtemps, les rois n'ont su conserver ni la confiance ni le respect de leurs peuples.

Quel rôle la royauté a-t-elle rempli en Europe depuis 1815 ? Après s'être partagé les peuples comme des troupeaux, les rois ont cru pouvoir régner par droit de conquête. Au lieu de tenir les promesses d'émancipation qu'ils avaient faites, ils se sont appliqués à étouffer jusqu'au moindre germe d'indépendance. La Révolution de juillet avait renversé un roi parjure : la royauté n'a point compris cet enseignement. Des monarchies constitutionnelles ont été fondés dans le midi de l'Europe en face des monarchies absolues du nord : l'antagonisme de principes si differens n'a pu faire naître chez les princes la moindre émulation pour le bien. Tandis que les gouvernements constitutionnels reniaient leur origine, avilissaient les peuples par la corruption, les asservissaient par la ruse, les rois absolus se rendaient coupables des plus abominables violences : ils supprimaient l'Etat de Cracovie ; ils déchiraient les derniers lambeaux de la Pologne : Ils faisaient peser une oppression étouffante sur l'Italie. L'heure de l'expiation semble enfin arrivée. Saluons le triomphe des peuples, car c'est le triomphe de la justice et de l'humanité.

La Révolution Française a sonné le réveil des peuples. Comme la lave brulante, les idées démocratiques se répandent sur tout le continent Européen et détruisent jusqu'aux derniers vestiges du despotisme : " La politique extérieure de la France Républicaine, dit avec raison, le *Siècle* de Paris, commence à porter ses fruits ; le manifeste du ministre des affaires étrangères a été compris par les peuples. Il disait : Paix à l'Europe, respect aux nationalités, garanties aux territoires, et dans cette noble provocation à la fraternité, à l'égalité des gouvernements, les peuples ont vu un appel à la liberté. Frappés de sympathie à la vue d'une grande nation, qui à jour donné, arrivait par la conviction de la raison, par le travail logique des idées, à se dire : " Soyons une République" et devenait une république, faisait taire les conseils ambitieux de sa force et disait aux peuples : " Soyez maîtres chez vous," ils ont pu se livrer à l'enthousiasme de l'admiration sans avoir à craindre l'esprit de conquête de la France. Ce n'est plus sur leurs frontières qu'ils ont cherché des ennemis, mais au milieu d'eux, et ils les ont trouvés dans leurs gouvernemens. La puissante contagion de l'exemple a gagné leurs âmes ; les idées d'indépendance et d'égalité qui soufflaient du côté de la France les ont électrisés ; ils se sont, à leur tour, insurgés contre des pouvoirs sans contrôle et ont réclamé le droit de prendre en main la conduite de leurs destinées, de se donner les lois qui devaient les régir. Elles ne trouvaient plus aujourd'hui, comme en 1792 et en 1814, une force dans ce principe de nationalité dont elles se prétendent le symbole ; elles n'avaient plus dans les menaces d'un peuple voisin le spécieux prétexte du dévoûment à la patrie. La République française, en déclarant qu'elle ne voulait point les renverser, les a tuées ; elle les a laissées seules en face des peuples, sans faux prestige, avec leurs vices, avec leur absolutisme. Aussi toute l'Allemagne s'est ébranlée : Francfort, Hambourg, les provinces rhénanes, la Prusse, ont fait leur révolution pacifique et ont arraché les plus larges libertés à des pouvoirs qui marchandaient naguère les plus légères concessions. Tous les petits Etats de la confédération german que ont été emportés par le même courant, et l'Autritriche, enfin, restée au milieu d'un monde qui va se transformant, comme une de ces cristallisations de la nature qui se forment, à l'origine des temps, au sein de la terre, l'Autriche, jusqu'à ce jour impénétrable à toute idée de liberté, à tout sentiment démocratique, s'est dissoute à la flamme des idées françaises. La France avait déclaré, par la bouche éloquente de M. de Lamartine, qu'elle ne laisserait mettre la main de personne entre les rayonnemens pacifiques de la liberté et les peuples ; et les peuples, pour mieux les laisser pénétrer jusqu'à eux, ont renversé ces vieux monumens de la féodalité qui leur cachaient l'horizon de la France.

Ce qui fut advenu d'une politique contraire, nous le savons par l'histoire ; le passé est la prophétie de l'avenir. La guerre eût une seconde fois compromis l'alliance des peuples. Les peuples veulent bien subir l'empire des idées, ils ne subissent pas sans murmure celui de la force, alors même qu'il s'exerce au nom de leur bonheur. C'est que l'amour de la patrie est la première, la plus indestructible des passions de l'homme. Ce mot de patrie, ne l'oublions pas, nous, devant qui il ne saurait être prononcé sans communiquer des tressaillements à notre âme ; ce mot de patrie résume la paternité du sol et des aïeux. Parfois, sans doute, l'épée peut être civilisatrice ; parfois elle jette des éclairs qui illuminent les contrées qu'elle sillonne ; mais la gloire à laquelle elle s'associe ne console pas de l'humiliation de la patrie, et l'enthousiasme du vaincu pour le génie de son conquérant ne peut être qu'une surprise de la tête, Désaffectionner les nationalités, tel était le danger de la guerre au dehors ; il n'était pas moindre au dedans. L'épée est conseillère du despotisme et aime à s'entrelacer à un sceptre. Comme le disait M. de Lamartine, il sort presque toujours de la gnerre des Cromwell ou des Napoléon.

Et maintenant que le gouvernement républicain se voit revêtu en France de cette force morale que lui donnent les sympathies universelles de l'Europe, que la seule chance de guerre du côté de l'Italie a disparu dans la révolution qui vient d'emporter l'absolutisme à Vienne, que la Lombardie va pouvoir marcher d'un pas égal à celui du reste de l'Italie, appliquons à notre France ces principes qui nous ont valu l'ordre et le respect au dehors. Ce que n'avaient pu les batailles de Wagram et d'Austerlitz, ce que n'avait pu la monarchie de Louis-Philippe par dix-sept années de concessions indignes du drapeau de la France, et qui, d'abaissement en abaissement, nous conduisaient à l'inertie de la peur, la paix avec l'Europe, nous l'avons conquise tout d'abord par une parole amie et fière. Les mêmes principes conjureront les orages intérieurs. Nous avons donné aux peuples l'exemple de l'héroïsme et de l'insurrection contre un pouvoir corrompu, nous leur devons l'exemple de l'ordre dans la liberté, l'exemple d'un pouvoir vraiment populaire présidant avec ardeur et modération à la direction de ses destinées. La République française a entrepris une tâche immense, il ne faut pas qu'elle s'avoue vaincue ; elle doit encore, comme au dix-huitième siècle, marcher à la tête de la civilisation par cette universalité de conception, par ce sens pratique qui réalise l'idéal dans les institutions. Et afin de rallier à elles toutes les forces vitales de la France, afin de faire chérir à tous son triomphe, elle doit répéter à tous les Français les mots qu'elle a dits aux peuples : Paix et fraternité ; paix aux consciences, paix aux systèmes, paix à toutes les manifestations de la vie politique, morale et religieuse.

Lorsqu'un pouvoir hostile aux idée de la nation et préoccupé d'intérêts dynastiques pesait sur la France, les ministres de ce pouvoir pouvaient croire utile à son existence de comprimer les élans de la spontanéité populaire ; mais la république, que pourrait-elle vouloir si ce n'est ce que veut le peuple ? Destinée à élaborer dans un creuset épurateur, à mettre en rapport, à fondre tous les élémens de la société, toutes les manifestations de l'intelligence, tous les besoins, elle doit donner le droit à toutes les idées, à toutes les théories de se produire ; elle doit, en un mot, imiter Dieu, qui a permis au libre arbitre de l'homme de s'agiter dans sa providence.

Ces lignes sont admirables de principes et de sentiments ; puisse la France, puisse l'Assemblée Nationale surtout, les bien comprendre et les mettre en pratique !

Maintenant, tournons nos regards vers l'Angleterre. Elle est digne de notre attention. L'Angleterre intéressée à l'ordre, aimant la liberté suit avec une inquiète sollicitude le cours des évènements. La préoccupation de ce qui se passe en France domine tous le esprits. Elle s'est manifesté cette préoccupation tout aussi bien dans le retrait prudent de la première proposition de l'Echiquier relative à l'augmentation de l'*Income-taxe*, que dans la généreuse motion de lord Nugent sur l'abolition de la peine de mort ; tout aussi bien dans le renouvellement de l'agitation en Irlande et les émeutes sérieuses de Glasgow, d'Edinbourg et de Manchester que dans les parades de Trafalgar-Square et le meeting avorté de Kennington-Common ; tout aussi bien dans les propositions de M. Hume demandant la réduction des salaires et du nombre des fonctionnaires publics, et de Sir W. Molesworth demandant le désarmement de la marine que dans le ton d'anxiété et d'inquiétude qui a remplacé dans la presse anglaise l'expression de la parfaite sécurité qui y régnait-il y a un mois. Le *Times* de Londres reconnait enfin qu'une revolution est inévitable en Angleterre, " Seulement, dit-il, cette révolution sera chez nous, calme et constitutionnelle." Mais l'aristocratie britannique verra tomber bientôt plus d'une pierre de l'édifice de ses privilèges au branle imprimé à la démocratie, par l'avènement de la république en France.

L'article dans lequel le *Times* se résigne à subir les nécessités de la situation est digne d'une attention sérieuse.

" Nous avons dit-il, de la France à satiété et désespérons à demi de l'Espagne ; nous sommes fatigués du Portugal et curieux de Rome ; nous sympathisons avec les Siciliens, nous admirons la Toscane ; nous craignons pour la Sardaigne, et nous nous sentons émus de pitié pour Vénise ; nous sommes divisés quant à la Suisse, dégoûtés de la Grèce, et récréés par la panique des petits Etats de l'Allemagne. Toute la terre est ébranlée, et décidément, il y a de l'orage dans l'air. Dans cette situation, avons-nous un ministère digne de notre confiance ? Non. La marche de ce ministère trahit des oscillations, des hésitations fâcheuses. Lord Russell est malade ; le parlement le serait-il aussi ? car nous n'entendons point parler de ses actes.

"La France a ses trois déesses chéries : Liberté, Egalité, Fraternité. Le peuple anglais n'en demande pas tant ; il veut une révolution moins grande, mais qui s'opère tous les ans. Ce qu'il lui faut, ce sont des hommes pratiques, *détruisant le monopole, réformant l'administration de la justice, du commerce, des finances, assurant du travail au pauvre ;* un ministère qui sache nous donner un budget modéré, un ministère capable de concevoir et d'exécuter vigoureusement de bonnes mesures. Voilà le dictateur que nous voulons pour accomplir un progrès décidé, une révolution calme et constitutionnelle. Si le ministère actuel se sent incapable de cette œuvre, *on saura le forcer de faire place à un autre.*"

Il n'est que deux principes dans ce mondes, le droit commun et le privilége. De l'amalgame de ces deux principes l'Angleterre s'est fait un ordre social qui a prospéré tant qu'il a pu tirer du dehors des ressources pour soulager tant bien que mal les misères qu'il produisait au dedans. Maintenant que les autres peuples ne sont plus résignés à se laisser exploiter, il faut que cet ordre social soit réformé. Le *Times* reconnaît, proclame cette nécessité ; il ne discute que sur la forme du changement. Que nous importe la forme ? Que le droit de primogéniture soit aboli, que la possession du sol cesse d'être un privilége, l'Eglise établie une corporation territorialement dotée ; que le monopole disparaisse, et que le peuple anglais, devenu propriétaire comme le peuple français, ne soit plus obligé de se considérer comme le *pourvoyeur industriel* du monde, et de faire aux autres nations une guerre de machines plus meurtrière et moins glorieuse que celle du canon, c'est ce que nous désirons par amour de la paix, sans nous préoccuper de la manière dont s'effectuera cette révolution. S'il se rencontre en Angleterre une royauté assez sage pour régler, sans lui faire autrement obstacle, la marche ascensionnelle de la démocratie, que Dieu bénisse cette royauté comme il a puni celle qui en France a osé se servir du pouvoir donné par le peuple pour combattre le droit du peuple par la ruse, le mensonge, la corruption.

FAITS DIVERS.

ELECTIONS.—La nomination des candidats pour l'élection des Trois-Rivières a eu lieu mardi dernier. M. Bureau le candidat libéral comptait, écrit-on à la *Minerve*, les trois quarts des électeurs présents. M. Polette son adversaire se prétend réformiste aussi, mais il parait qu'on doute fort de la sincérité de sa profession de foi. H. Judah, écuier de cette ville a donné son appui à M. Bureau, et a fait en sa faveur ce jour là un éloquent appel aux électeurs. M. Judah a attaqué M. Polette sur sa conduite politique passée et ce dernier n'a rien dit pour se justifier.

Ce qui s'est passé mardi aux Trois-Rivières nous fait voir avec plaisir que la classe libérale là comme ailleurs veut s'affranchir de la domination des tories. On sait ce qu'ont fait de tout temps les administrations tories pour faire taire la voix du peuple dans cette ville. Enfin cette voix va se faire entendre, malgré les derniers efforts de nos adversaises. On nous dit que ces pauvres tories ont une diable de peur que les libéraux leur fassent payer cher le jour de l'élection pour toutes leurs injustices passées. C'est sans doute sous l'influence de cette peur qu'une députation est venue demander à l'Exécutif d'envoyer des troupes aux Trois-Rivières pour maintenir l'ordre lundi et mardi prochain, jours de l'élection.

Des troupes, pour une élection et aux Trois-Rivières encore ! Y pensez-vous MM. les tories ? Si vous aviez demandé un ou deux hommes de police ; à la bonne heure ! mais des soldats armés de pied en cap, pour vous protéger, à la façon du 21 mai et de 1844 ! Ne savez-vous pas que les royautés déchues en Europe se font mainteuant protéger par les citoyens ? Si les rois s'en vont, croyez-vous par hasard que les tories ne s'en iront pas plus vite ?

Mais d'ailleurs ces bruits de troubles aux Trois-Rivières ne sont mis en circulation que pour alarmer les électeurs. S'ils avaient lieu, ce ne serait après tout, *qu'une tempête dans un verre d'eau.*

Lola Montès.—Lola Montès est retourné à Munich en apprenant que des troubles y avaient éclaté. Elle venait offrir au roi sa protection. Mais le roi l'a fait arrêter et conduire à la frontière. D'après les journaux anglais la nouvelle DuBarry aurait déjà trouvé dans son exil un consolateur. Ce serait M. Peel, ministre d'Angleterre en Suisse et fils de Sir Robert Peel. Le jeune ambassadeur promène, assure-t-on, sa conquête semi-royale au grand scandale de la diplomatie européenne.

L'hon. Malcolm Cameron a été élu pour le Comté de Kent sans opposition. La présentation pour le comté d'Oxford doit se faire le 25. On ne connait point jusqu'à présent d'autre candidat que M. Hincks.

Avant hier soir vers cinq heures le feu s'est déclaré dans une maison, rue Craig, appartenant à M. Félix Mercure, qui a été en partie consumée. Mais grâce à l'activité deployée par les pompiers les maisons voisines ont été préservées.

La Saison etc.—Depuis quelques jours le temps s'est remis au froid, mais ces gelées sont favorables à la manufacture de sucre.

On dit qu'il se fait beaucoup plus de sucre d'érable dans nos campagnes qu'on ne l'avait d'abord espéré. Ce serait quelque chose d'heureux pour le pays, surtout s'il est vrai, comme on le dit, d'après d'anciennes remarques de nos cultivateurs, que l'abondance de l'eau qui découle de l'érable est le présage de bonne récoltes.

OMNIBUS.—On parle d'établir à Montréal des lignes d'omnibus dans nos principales rues.

Il est question depuis quelques jours de la nomination d'un juge du B. R. à Montréal. La rumeur dit que le juge Bedard de Québec remplacera ici le juge Gale. L'hon. T. C. Aylwin serait nommé juge à Québec et L. T. Drummond, écr., solliciteur-général. On parle aussi d'autres changements, mais nous croyons pas que ces bruits soient fondés.

Banque d'Angleterre.—Les espèces dans la Banque d'Angleterre le 18 mars s'élevaient à : en or monnayé et en lingots £12,889,560 ; argent en lingots £1,524,800. Dette du gouvernement £11,015,100 ; autres effets publics £2,984,900 ; billets en circulation £28,414,360.

Le plus ancien journal de l'Amérique est la *Gazette du New-Hampshire.* Il fut publié a Portsmouth en août 1756, d'abord sur une feuille in-quarto comme tous les journaux de cette époque ; ensuite sur une feuille crown-folio. La *Gazette de N. H.* est maintenant dans sa 92e année, bien augmentée et améliorée. Le plus ancien journal en Angleterre est le *Lincoln Mercury*, qui parut en 1625. A Londres ce fut le *St.-James Mercury* qui parut le premier en 1650. En Ecosse l'*Edimbourg Evening Courant* parut en 1795. En Irlande le *Belfast New Letter* en 1787.

Les Elections en France.—Nos derniers journaux de Paris sont tout remplis d'adresses électorales et autres documents concernant les élections. Nous voyons que l'Archevêque de Paris sur l'appel du gouvernement provisoire a invité son clergé à prendre part aux Elections. MM. Lacordaire et de Guerry seraient les candidats du clergé parisien. Plusieurs évêques se présentent dans les départements.

Parmi les célébrités que l'on met sur les rangs comme candidats nous remarquons les noms suivants : MM. LaMennais, le prince Napoléon Bonaparte, le général Bedeau, l'Amiral du Petit-Thouars, le général Oudinot, Thiers, Barrot, Lherbette, Quinet, Paillet, Henri Martin, Béranger, DeBalzac, Dumas, Duvergier de Hauranne De Genoude.

UNE LÉGION FÉMININE.—Un placard affiché dans tous les quartier de Paris annonce l'ouverture d'un bureau d'enrôlement pour toutes les femmes libres de 15 à 30 ans, qui voudront faire partie de la légion vésuvienne. On ne sait pas encore quel sera l'arme adopté par ces charmants geurriers. On pense que ce sera le dard on le javelot ; gare à vous, tyrans !

NAVIGATION.—Nous saluons avec joie le reveil de l'industrie et de l'activité autour de nous. Nos compatriotes paraissent disposés à ne pas rester oisifs cette année. En fait de construction maritime, le *Herald* nous apprend que le steamer, que MM. Tait font construire et qui doit naviguer entre Montréal et Québec, a 180 pieds de long sur 26 de large ; l'engin sera de la force de 75 chevaux. M. Merritt en fait aussi construire un qui naviguera sur l'Ottawa.—M. Lespérance vient d'en faire construire un qui pourra porter 140 tonneaux et dont l'engin sera de la force de 50 chevaux ; il naviguera (en opposition) entre Longueil et le Pied-du-courant.—Le bateau des MM. Tait doit être lancé cette semaine. La compagnie du *Richelieu* fait bâtir le " *Jacques Cartier.*"

Les compagnies de Transport entre cette ville et le Haut-Canada, font bâtir 3 à 4 steamers et une infinité de barges, bâteaux, etc.

Les adhésions sont à l'ordre du jour à Paris. Une députation de nourrices s'est présenté à l'Hôtel de Ville, demandant à allaiter à moitié prix, les jeunes citoyens pauvres nés le 24 Février, et au *pis à lait* elles les nourriront gratis. Cette offre qui n'a pas été faite sans *des seins* a été accepté avec empressement.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.

Nous n'avons aucun avis intéressant des Etats-Unis ou du Mexique. On pense généralement que le traité sera accepté, et la guerre terminée. Le territoire Mexicain que l'on propose de céder aux Etats-Unis par ce traité, est compté comme suit :

Texas.....	100,000	milles quarrés
Nouveau Mexique..	214,800	do
Haute Californie....	376,044	do

A ceci il faut ajouter quelques provinces estimées à 60,000 milles quarrés, ce qui tout ensemble ferait un total de 731,144 milles quarrés.

NOUVELLES D'EUROPE.

TROIS JOURS PLUS RECENTES,

Par le paquebot ' Duchesse d'Orléans'

LA REPUBLIQUE PROCLAMEE EN PRUSSE.

Le paquebot *Duchesse d'Orléans* est arrivé à New-York avec des nouvelles du Hâvre du 27, de Paris du 26. et de Londres du 25.—Rien d'alarmant en France, quelques nouvelles faillites à Paris et dans d'autres parties de la République. —Le montant des billets protestés sur la banque de France s'élève à deux millions sept-cent-mille france. Grand nombre de Belges et d'Allemands quittent Paris pour retourner dans leurs patries respectives. Le gouvernement provisoire adopte des mesures qui affectent les prix du commerce.—M. Thiers s'est déclaré pour la République et a acceplé une nomination pour les élections.—Jérôme Napoléon Bonaparte est entré dans la garde Nationale comme simple soldat.

La plus importante affaire est que la Prusse s'est déclarée en République ; son Roi a été détrôné et ses ministres ont été arrêtés. Ces nouvelles sont fondées sur une dépêche télégraphique. Elles ont été confirmées à Paris par le journal *Le Commerce* qui les dit officielles, et une dépêche télégraphique à la Bourse, en assure l'authencité. Une lettre de Berlin dit que le roi de Prusse est parti pour l'Angleterre et avant son départ le peuple a voulu qu'il renonçat à ses droits au trône. Tous les prisonniers Polonais ont été mis en liberté. Le 22 Berlin était tranquille.—On parle d'une révolution à Gênes. Un nouveau ministère a été formé à Vienne. Une lettre de Munich, datée du 21 ult. dit que le prince Louis a abdiqué et se retirera en Sicile.—L'insurrection est générale en Lombardie.—Milan est entre les mains du peuple.—Le Hanovre a fait au peuple les concessions demandés.

L'Empereur de Russie, dit-on, est beaucoup inquiété des évènemonts français. Une grande activité règne dans le département de la guerre, la Pologne lui donne des craintes.—Quatre cents Polonais se sont formés en compagnie pour retourner en Pologne. La Révolution Polonaise est confirmée. L'Amiral Baudin a refusé de recevoir 5000 francs de salaire comme membre du Bureau de Longitude. " M. Subrien a donné 20,000 francs au gouvernement provisoire. On a fait des arrestations pour destructions de chemins de fer.—Troubles à Naples, les Jésuites se sont sauvés à Malte.

CORRESPONDANCE.

LA JUDICATURE ET LA PROFESSION D'AVOCAT.

M. le Rédacteur,

On se plaint tous les jours et avec beaucoup de raisons de la mauvaise administration de la justice, suite inévitable d'un bill de judicature impraticable et du mauvais état de la profession, et chose extraordinaire, personne n'ose exprimer son mécontentement d'un semblable système et suggérer les moyens d'améliorer notre position. Dans les affaires locales, je conçois que ceux qui sont intéressés à tel ou tel changement doivent seuls élever la voix pour se plaindre. Mais quand une mesure doit affecter la communauté entière, je m'étonne qu'aucun ne prenne l'initiative et tâche de suggérer les plans et les moyens qu'on croit convenables pour obtenir une bonne mesure et par là même assurer sa stabilité.

Je me sens trop incompétent pour prendre sur moi de suggérer un système de judicature ; une mesure de cette importance est au-dessus de mes forces, je me bornerai donc à ne dire qu'un mot sur ce sujet, et j'aurai fait beaucoup, ce me semble, si je puis seulement engager d'autres plus capables à donner leurs suggestions sur cette matière. Qui ne sent pas, par exemple l'importance d'incorporer le Barreau ? l'effet de cette mesure serait d'assurer à ce corps la respectabilité et la dignité dont il doit être honoré et je ne vois pas qui trouverait à redire de l'adoption d'une telle démarche.

Je voudrais en outre qu'on rendit un peu plus difficile l'admission des candidats non seulement à la profession mais même à l'étude d'icelle en nommant un bureau d'examinateurs. Serait-ce trop par exemple d'exiger qu'un élève eût fait